

# LE PROPAGATEUR

Vol. IV

MARS 1907

No 3

Chronique mensuelle. — Le dogme de l'enfer (*suite*) — Marie sur le Calvaire. — Pierrot fugitif.

## CHRONIQUE MENSUELLE

SOMMAIRE : — Nouvelles de Rome : "le péril jaune" et la conversion du Japon. — Un nonce en Russie. — La position du "centre" en Allemagne. — La manifestation Giordano Bruno à Rome. — L'incident Clémenceau-Briand. — La suppression des aumôniers de marine. — L'article de "l'Everybody's Magazine" : War against Christ. — Jugement de Pie IX en 1871 sur la France. — La béatification de Pie IX. — A l'Académie française : "Les tourments qui agitent le monde contemporain" par le cardinal Mathieu ; "Portrait du prêtre" dans Mgr Ferraud, par M. d'Haussonville. — 20 millions de catholiques sous le drapeau étoilé. — La création de la vie de M. Stéphane Leduc. — La dernière lettre pastorale de Mgr stang. — Défions-nous de la neutralité. — L'incendie du séminaire de sainte-Marie-de-Monnoir. — L'incendie d'Hochelaga ; calmons l'enthousiasme intempestif. — Le regretté Père Monsabré. — Feu sir William Hingston. — Nos défunts.

De temps en temps, les journaux parlent du "péril jaune." On désigne par cette expression le danger qui existerait, pour nous et pour les Américains, d'être un jour attaqués, militairement ou au moins financièrement, par les Chinois ou les Japonais. Des difficultés ont surgi à San Francisco, ces mois derniers, à propos de l'admission des enfants japonais dans les écoles publiques, qui ont occupé sérieusement l'opinion, ont motivé une intervention du Président Roosevelt, et, surtout, à la grande joie des publicistes, ont fourni de la copie.

Si vraiment le "péril jaune" nous menace, et s'il paraît redoutable, c'est que les "célestes" et les "nippons" sont tous des païens. Le meilleur moyen de parer aux éventualités fâcheuses, ce serait sans doute de les convertir. On y travaille depuis longtemps, et non pas sans succès ; on n'a qu'à penser aux admirables travaux de saint François-Xavier et de ses successeurs pour s'en convaincre.

L'été dernier, Mgr O'Connell, aujourd'hui coadjuteur de Boston, a fait le voyage du Japon, et au nom du Saint-Père s'est présenté chez le Mikado, en mission officielle. Or, voici qu'on

annonce de Rome (19 février) que les terrains nécessaires pour la construction d'une église et d'une école à Tokio viennent d'être gratuitement concédés aux missionnaires; de plus, une université centrale catholique serait sur le point d'être construite et mise sous la direction des Jésuites; enfin, on parle de l'établissement d'une délégation apostolique au Japon.

\* \* \*

Du côté de la Russie nous arrivent également d'heureuses nouvelles. Une dépêche de Rome (19 février) nous apprend que d'immenses terrains des plus belles provinces de Sibérie ont été donnés à des religieux chassés de France; en plus, le Vatican aurait été notifié que le gouvernement permettra le libre exercice de la religion catholique dans tout l'empire russe et que les églises autrefois confisquées seront rendues aux catholiques; enfin, on entretiendrait l'espoir de voir bientôt un Nonce apostolique à la cour du Czar.

Ce sont là assurément des nouvelles consolantes.

\* \* \*

En Allemagne, nous l'avons dit récemment, les députés catholiques du "centre" ont fortifié leurs positions aux dernières élections générales (janvier-février 1907). Le gouvernement de M. de Bulow, qui en veut toujours au "centre" de son attitude au dernier Reichstadt, ne paraît pas disposé cependant à accorder aux députés catholiques la légitime influence à laquelle ils ont droit. Mais les grands journaux catholiques, comme la "Germanica" par exemple, proclament que "le gouvernement devra céder."

On ne peut que le souhaiter quand on pense surtout que l'un des points pour lesquels les députés du "centre" et leurs alliés du groupe polonais bataillent si fièrement, c'est la revendication du droit pour les petits enfants de Posnanie d'apprendre à prier Dieu dans la langue de leurs mères.

\* \* \*

Autant qu'ils le peuvent, les méchants continuent, à Rome même, d'insulter l'Eglise et le pape. Notre-Seigneur a dit que "son royaume n'est pas de ce monde," et l'Evangile proclame

“qu'il est nécessaire que les scandales arrivent.” Mais c'est triste toujours de constater que la libre-pensée et l'impiété réussissent à “ manifester ” dans la ville même qui est le siège du successeur de saint Pierre et la tête du monde catholique, soit d'un peuple de 250,000,000 d'âmes. On a ainsi organisé, vers la mi-février, au *Campo dei Fiori*, la “ manifestation ” accoutumée en l'honneur de Giordano Bruno, un moine apostat, jadis livré au bras séculier et brûlé comme malfaiteur social. L'anticléricalisme international le considère à bon droit comme l'un de ses “ saints. ” C'est son 307e anniversaire que l'on a célébré par des processions, des chants et des discours, dont nos lecteurs devinent le sens et l'esprit. Le correspondant romain de la “ Croix ” de Paris écrit à ce sujet : “ Ce joli monde a bien choisi son patron. Bruno, le moine apostat, l'être lubrique, l'écrivain immonde dont il serait impossible à une plume honnête de reproduire les écrits, mérite les couronnes et les acclamations de ces nouveaux “ rédempteurs ” de l'Italie. C'est éinglant, mais juste.

\* \* \*

Les choses de France sont toujours tristes. Le cabinet Clémenceau-Briand a failli être renversé. Je ne sais pas jusqu'où on aurait dû s'en réjouir, car la majorité sectaire restait. Voici comment, en raccourci, les choses se sont passées. L'habile M. Briand avait expliqué à la tribune que la “ déclaration ” des évêques, dont nous parlions dans notre chronique de février, était après tout, une démarche conciliante. M. Clémenceau en parla, lui, comme d'un “ document insolent ” qu'il fallait “ repousser du pied. ” Selon le Président du conseil, la loi de Séparation (l'œuvre de M. Briand) avait “ tout prévu sauf ce qui était arrivé ” ; on était en plein gachis, en pleine incohérence ” — “ mais, ajoutait-il, j'y suis, j'y reste. ” — Là dessus, M. Briand quitta la salle des séances... M. Jaurès intervint, M. Clémenceau fit des excuses, on replâtra le tout et la crise n'eut pas lieu. Seulement, il reste que le ministère a du plomb dans l'aile. Depuis, on discute les termes à accepter pour “ le contrat de jouissance ” entre les maires et les curés, qui devra mettre ces derniers en possession des églises pour 18 ans, comme nous l'avons expliqué. “ Et pourquoi pour 18 ans, ” m'a demandé un confrère ? — Parce que la loi existante veut en France que les immeubles des communes ne soient jamais loués par bail que pour 18 ans. L'entente sur ce “ contrat de jouissance ” n'est pas encore définitive. Nous en reparlerons.

\* \* \*

Entre temps, on a supprimé les aumôniers de marine. On avait retardé jusqu'ici, parce qu'on redoute de procéder trop vite dans l'œuvre de déchristianisation. On avait réduit le nombre des aumôniers de marine et diminué leur autorité, mais il en restait encore. Nous en avons vu, à Québec et à Montréal, à bord des vaisseaux français qui venaient mouiller dans nos rades, de ces braves aumôniers de marine, qui semblaient si populaires auprès de leurs "mathurins" et nous aimaient très vite, à cause de notre foi pratique et de notre patriotisme débordant. "A mille lieues de la France, écrit M. François Veillot, ils parlaient des choses du ciel dans la langue du pays. Les matelots chrétiens, au milieu des périls ou de la maladie, trouvaient auprès de l'aumônier l'espoir, la force et la consolation. Ils craignaient moins la mort, ayant à leur chevet cet homme dont la seule présence est une affirmation d'immortalité. En même temps, sur les côtes de la Flandre et de la Normandie, de la Bretagne et de la Gascogne, des milliers de mères étaient moins malheureuses, en songeant que l'Église accompagnait leurs fils. Car, si le drapeau qui flotte au grand mât semble transporter la patrie jusqu'aux confins du monde, l'aumônier qui passe à travers les marins symbolise, à leurs yeux, la cloche du village et le crucifix du foyer. ("Univers," 18 février). C'est fini désormais, les marins mourront sans prêtre; ainsi le veut la *Liberté!*

\* \* \*

C'est la guerre contre le Christ qui se poursuit — tout le monde aujourd'hui est obligé de le reconnaître. On signalait récemment à mon attention un superbe article de "l'Everybody's Magazine" (New York), qui porte justement ce titre: "War against Christ," et où les derniers événements de France sont fort nettement appréciés, par un journaliste protestant — M. Thompson dans un sens très sympathique au Vatican. Le portrait que le journaliste donne du Cardinal Merry del Val — auprès de qui il eut audience vers le temps de Noël — est l'un des plus heureusement mis au point qu'on puisse voir; car, dans l'article de M. Thompson, on le voit vraiment le jeune et si distingué cardinal, on le voit agir, on le voit parler, on le voit stigmatiser, comme elle le

mérite, la conduite de ces hommes d'Etat qui perquisitionnent chez les ambassadeurs et expulsent les représentants du plus grand pouvoir du monde avec le sans-gêne des détrousseurs de grands chemins!... "Merry del Val — écrit M. Thompson — est un homme accompli... J'ai rencontré dans ma carrière les hommes les plus forts du monde et les ai jugés selon que chacun le peut; mais je ne m'étais jamais trouvé face à face avec un homme qui fut aussi essentiellement un homme de pouvoir — but I never been face to face with a man of such essential power." —

\* \* \*

Pourquoi donc la France, aux yeux de tous, est-elle ainsi devenue "un pays qui baisse," suivant la très forte expression du Rév. Père LeMarchand, dans la chaire de Notre-Dame de Montréal, l'autre dimanche? Pourquoi? Tous nos lecteurs le savent. Je veux seulement leur rappeler que "le mal" dont souffre notre ancienne mère-patrie, il y a longtemps que l'Eglise le lui montrait du doigt. Un vénéré curé, en causant de ce triste état de choses, me faisait voir, l'autre jour, dans un volume de l'Histoire Universelle (Rohrbacher, continué par Chantrel et Chamard, tome 1869-1873, page 547), un passage en ce sens très significatif. C'est un extrait du discours que prononçait Pie IX en juin 1871, lors de son jubilé pontifical, en répondant à une adresse venue de France:

"Cependant, disait le regretté pontife, je dois dire la vérité à la France. Je me souviens d'un Français, haut placé, que j'ai connu beaucoup, ici à Rome, et qui me faisait de grands compliments. C'était un homme distingué, un honnête homme, pratiquant bien sa religion. Il se confessait même. Mais il avait certains principes étranges, des principes que je ne m'explique point qu'on puisse allier avec la foi. Il me disait, par exemple, que la loi civile doit être athée, que nous devons protéger toutes les croyances, erreurs comme vérité. Nous nous entendions sur beaucoup de points, jamais sur celui-là. Or qu'arrivait-il? le même homme faisait aujourd'hui une chose, et demain une chose toute contraire. Un de ses amis, qui était protestant, étant mort à Rome, il ne se contenta pas d'accompagner le corps au cimetière, il assista au service protestant. Assurément on fait bien d'assister les protestants dans leurs besoins, dans leurs maladies, de leur faire l'aumône et l'aumône spirituelle, pour qu'ils arrivent à connaître la vérité; mais assister à certaines fonctions religieuses de l'erreur, c'est mal, c'est trahir la vérité.

"Mes chers enfants, je souhaite que mes paroles vous expriment bien ce que j'ai sur le cœur. Ce qui afflige votre pays et l'empêche de mériter les bénédictions de Dieu, c'est ce mélange des principes. Vous êtes catholiques mais individuellement; la nation a cessé de l'être comme nation depuis quatre-vingts ans; la loi ne tient aucun compte, par exemple, du repos du 7e jour, qui est l'objet d'un commandement de Dieu: jamais elle ne prescrit ces prières nationales, ces jeûnes nationaux que d'autres pays, quoique en majorité protestants, ont retenu du temps où ils étaient catholiques."

\* \* \*

“Les Français sont catholiques *individuellement*, la nation a cessé de l'être depuis quatre-vingts ans,” c'est Pie IX qui disait cela, il y a 25 ans! Et l'on reprocherait à un évêque canadien de le répéter aujourd'hui, et l'on nous dirait que nous calomnions le pays de nos pères, et l'on nous en voudrait de craindre pour l'avenir ?

Pie IX, l'on sait combien grand fut ce pape, que celui d'aujourd'hui rappelle de tant de façons. Les Canadiens, par le mouvement des zouaves de 1868, se sont beaucoup attachés à son souvenir. Aussi est-ce avec une grande joie que l'on a récemment appris au Canada que les procédures étaient ouvertes au palais du Cardinal-Vicaire à Rome pour la béatification du Pape de l'Immaculée et de l'Infaillibilité. Prions-le beaucoup pour la France, que nous aimons toujours; il la connaissait si bien! Avec saint Louis et la bienheureuse Jeanne d'Arc, il doit être, au ciel, l'un de ses meilleurs protecteurs.

\* \* \*

La séance du 7 février à l'Académie française a marqué avec éclat que tout pourtant n'est pas désespéré pour la sainte religion catholique en France. Jamais peut-être plus beaux sentiments de foi n'avaient été exprimés en plus belle langue sous le toit du palais Mazarin. Le récipiendaire, Son Eminence le cardinal Mathieu, l'historien du concordat de 1801, disait finement à ses collègues: “Vous n'avez point voulu rompre votre “concordat.” Fondés par un cardinal, vous vous êtes montrés déferents pour le Sacré Collège, et la pourpre de Richelieu a porté bonheur à la mienne.” — Et, chargé de lui répondre, M. le comte d'Haussonville disait à son tour: “Votre modestie n'a pas eu cependant tout à fait tort de dire que l'éclat de vos mérites littéraires n'a pas seul attiré sur vous les yeux de l'Académie. . . . Au moment où l'Etat se séparait bruyamment de l'Eglise, nous n'avons pas voulu séparer l'Eglise de l'Académie. Aussi avons-nous été heureux d'ouvrir toute grande devant vous la porte à laquelle vous étiez, sans tarder, venu frapper, et nous avons saisi l'occasion qui s'offrait à nous de faire d'un cardinal rouge un cardinal vert.” — Mais il y eut mieux que cet échange de paroles courtoises. Les deux discours sont deux actes de foi splendides. Il faut renoncer à l'idée

d'en donner ici une analyse. Deux citations suffiront pour en montrer l'esprit. Le cardinal Mathieu terminait l'éloge de son prédécesseur, le cardinal Perraud, en traçant de main de maître le tableau que voici des "tourments" qui agitent le monde contemporain :

" On affirme qu'il n'y en aura bientôt plus (des catholiques) en France, que la cause pour laquelle le cardinal a combattu est ensevelie avec lui dans la tombe, et, chaque matin, les cloches laïques sonnent le glas de ses funérailles. Si cela est vrai, Messieurs, si le christianisme est mort, je me demande quels sont ses héritiers et quelle doctrine va prendre sa place dans l'âme humaine, orpheline de Dieu. En dehors de lui, je cherche une prédication d'union et d'apaisement, une force de cohésion pour la société, un élan vers l'idéal, et je n'aperçois que le triomphe du matérialisme et de l'envie déguisé sous des noms sonores et accompagné d'une baisse constante de la moralité publique. D'un bout de l'Europe à l'autre, n'entendez vous pas retentir des cris de haine, des menaces de destruction et comme un bruit souterrain de sape et de mine ? Bien hardi qui dira ce que demain nous réserve ! Il est vrai, depuis un demi-siècle, notre vie matérielle a singulièrement et heureusement changé ; mais, dans ce monde que la science transforme par ses triomphes quotidiens, l'homme ne promène-t-il pas toujours les mêmes douleurs, les mêmes déceptions, le même tourment de l'infirmité ? Nous ne sommes pas en état, Messieurs, de faire fi de la religion. Notre devoir autant que notre intérêt nous commande de la respecter, car en définitive, rien n'est démontré contre elle que le désir de la supprimer, et les raisons de croire, si éloquemment développées par le confrère dont nous pleurons la perte récente (M. Brunetière), gardent toute leur force sur les esprits de bonne foi. Raisons de croire, espérances immortelles qui consolent, douceur des larmes et du sacrifice, pureté, charité, vertus antiques soutenant une société nouvelle, voilà le trésor qu'ont défendu et augmenté, à la sueur de leur front, les derniers ecclésiastiques que vous avez appelés dans vos rangs : Lacordaire, Dupanloup, Gratry, Perraud. Que Dieu suscite et multiplie des apôtres qui ressemblent à ceux-là, pour le salut de notre pays et pour l'honneur des lettres françaises."

L'autre citation que je choisis, du discours de M. d'Haussonville celle-là, c'est ce touchant portrait littéraire du prêtre que fut Mgr Perraud :

" Prêtre, il le fut jusqu'aux moelles....., et parmi ceux qui, de notre temps, ont honoré le sacerdoce, nul n'a répondu de façon plus complète au noble idéal que ce mot seul fait venir à la pensée. Un homme a vingt ans ; toute la sève de la nature bouillonne dans ses veines, et devant lui s'ouvre la vie avec ses promesses, souvent trompeuses, toujours séduisantes. Il a le droit de tout rêver : amour, puissance, fortune, gloire. Cet homme fait le sacrifice de tous ses rêves. Il se fait prêtre, c'est-à-dire qu'il ampute sa nature. Il se refuse la satisfaction de ses plus légitimes instincts ; il ne connaîtra aucune des joies de la famille ; il vieillira solitaire : il mourra sans se survivre dans des êtres aimés. Quelle force le soutiendra dans cette vie d'immolation perpétuelle ? L'amour de Dieu et l'amour des âmes, car, suivant une parole de Mgr Perraud lui-même, " le prêtre va de Dieu aux âmes et des âmes à Dieu sans s'arrêter à soi-même." Cet amour des âmes sera désormais sa passion unique, sa récompense et son tourment. Il partagera leurs épreuves et leurs joies ; il se penchera sur leurs souffrances ; il viendra en aide à leurs troubles,

et pour celles en particulier qu'il a engendrées à la vie spirituelle, il connaîtra peut-être toutes les fiertés, peut-être toutes les douleurs, en tout cas toutes les angoisses, pour emprunter une expression à Lacordaire, "de cette passion à cheveux blancs, qui s'appelle la paternité." Mgr Perraud connut cet amour, ces angoisses et ces récompenses, car s'il aimait les âmes, les âmes aussi l'aimaient....."

\* \* \*

Il y a plus de vingt millions de catholiques qui vivent sous le drapeau étoilé! De ce nombre, plus de treize millions appartiennent aux Etats-Unis proprement dits; les autres sont aux Philippines (plus de 6,800,000), à Porto-Rico (900,000), aux îles Sandwich (32,000) et à l'Alaska (12,500). Au Canada il y en a près de 2,500,000 et un peu plus de 1,500,000 à Cuba. Ce sont là des chiffres intéressants à connaître. L'almanach, qui fournit ces données, indique aussi que les Etats-Unis comprennent 1 cardinal, 14 archevêques, 90 évêques, 11,000 prêtres séculiers et 3,900 religieux. Il y a 1,266,000 enfants dans les établissements catholiques. New York et Chicago ont chacun 1,200,000 fidèles; Boston en a 800,000; Brooklyn 600,000; Philadelphie 485,000; la Nouvelle-Orléans 450,000 et Pittsburg 375,000....

Montréal compte 395,000 fidèles et Québec 326,000. Ces chiffres, par comparaison, montrent bien l'importance de nos principaux diocèses. Mais si nous en étions à faire le bilan des "œuvres" d'éducation ou de charité qui vivent chez nous ou de chez nous rayonnent jusque par delà la ligne 45°, notre chiffre monterait.... singulièrement.

\* \* \*

Les journaux anticléricaux d'Europe ont fait grand bruit, en décembre dernier, autour des découvertes d'un professeur à l'École de médecine de Nantes, un certain M. Stéphane Leduc. Le "Canada" de Montréal s'est empressé de faire écho. Ce M. Leduc annonçait qu'il avait trouvé le secret de "créer la vie," ni plus ni moins. Il ne parlait que de la vie végétale, et d'une vie embryonnaire encore; mais enfin, le Créateur n'était plus tout seul à faire de rien! Ce que cela aurait fait l'affaire des petits hommes qui s'attaquent à Dieu! Mais il va falloir en rabattre. "A la séance du 23 décembre 1906, à l'Académie des Sciences à Paris, M. Gaston Bonnier a montré qu'il ne s'agit que d'un cas particulier du phénomène bien connu de l'osmose. M. Leduc n'a pas même le mérite de l'invention: dès 1865 et 1867, un chimiste alle-



mand, Traube, avait obtenu, par le même procédé, des productions simili-arborescentes — mais rien de vivant! “Comparer, dit M. Gaston Bonnier, les plantes minérales de MM. Traube et Leduc à de vraies plantes, c’est comme si l’on croyait que les curieux dessins qui se forment sur les vitres, en hiver, sont de vraies feuilles de fougères. . . . On ne trouve là ni assimilation, ni augmentation de substance initiale, ni organisation, ni appareil circulatoire. Le précipité chimique qui se forme est identique sur tous les points et le phénomène cesse lorsque la réaction s’arrête.” (Cf. *l’Ami du Clergé*, 14 février 1907, page 187.)

\* \* \*

La dernière lettre pastorale du regretté Mgr Stang, que nous recommandions aux suffrages de nos lecteurs dans notre dernière chronique, contient au sujet de *l’éducation chrétienne* des affirmations que nous voulons noter ici. En ces temps, où l’on parle beaucoup au Canada d’*écoles nationales* — par opposition évidemment à notre système d’*écoles confessionnelles* — il est bon d’avoir sous les yeux et de lire au besoin à ceux que cela concerne, des paroles autorisées comme celles du savant évêque qui vient de mourir :

“ Il n’y a qu’une grossière et coupable ignorance, écrivait Mgr Stang, qui puisse porter un être à accuser l’Eglise catholique d’être hostile à l’éducation populaire et universelle. C’est avec une ténacité inébranlable que l’Eglise a proclamé, durant 19 siècles, la nécessité d’une éducation dont l’essence est la religion chrétienne; elle maintiendra ce principe jusqu’à la fin des temps. Elle instruit l’enfance, développe non seulement l’esprit par l’instruction, mais forme son cœur par la religion. Elle prend le petit enfant avant que le péché ait défloré son âme; elle le conduit à l’école où l’enfant est enveloppé d’une atmosphère religieuse.”

“ Notre système national d’éducation ne pourvoit pas à une telle éducation pour les enfants catholiques; il n’est pas dans sa nature de le faire. La religion du Christ est bannie de ces écoles nationales, et c’est ainsi qu’il manque un facteur essentiel à une véritable éducation. Il n’y a pas de place, dans nos écoles publiques, pour les enfants auxquels les parents veulent faire donner une éducation chrétienne sur une base doctrinale.”

“ Nous reconnaissons à nos concitoyens non catholiques le droit de choisir de préférence ces écoles publiques non à cause des renseignements qui y sont donnés, mais à cause de ceux que l’on n’y donne pas.”

“ Un système d’éducation qui vise à la neutralité en matière religieuse, où la religion est ignorée, conduit au paganisme. Une école purement neutre est chose aussi impossible que le feu sans chaleur. Les principaux éducateurs américains ne sont pas satisfaits du système actuel et s’alarment avec juste raison. Ils constatent que la nouvelle génération manifeste un manque de respect sans cesse grandissant envers l’autorité, le mépris du mariage, l’oubli des devoirs envers la famille, une augmentation effrayante de vols, de fraudes, de suicides. Ces éducateurs attribuent aujourd’hui toutes ces plaies nationales au système d’éducation en vigueur.”

\* \* \*

Grâce à Dieu, nous avons au Canada, dans notre vieille province de Québec un système d'écoles et de collèges, qu'on peut songer à développer et à perfectionner sans aucun doute, mais qui ne porte pas encore à son flanc le terrible ver rongeur de la neutralité. Gardons nos écoles, en les perfectionnant, oui! mais gardons-les à base chrétienne et catholique. Le grand danger pour nos hommes publics, à cause du contact journalier avec des hommes d'ailleurs honorables mais qui ne partagent pas notre foi, c'est de passer de la sympathie pour les personnes à la sympathie pour les idées. Défions-nous de la "neutralité." C'est par excellence l'ennemi qui est à nos portes.

\* \* \*

Nos collèges ont droit à tout notre respect, à toute notre affection, et à une affection effective, généreuse, tangible. Le déjà vieux collège-séminaire de Sainte-Marie de Monnoir vient de passer au feu. Comme jadis à Sainte-Thérèse, à Joliette, à Sherbrooke, à Ottawa, nous en sommes certain, les secours comme les sympathies ne feront pas défaut aux chers confrères de "Sainte-Marie." Quelques jours avant la grande épreuve du 23 février (qu'on me pardonne ce souvenir trop personnel), j'avais parcouru les vieilles salles et les vieux corridors, où des générations studieuses se sont succédées; j'avais admiré l'ordre et la tenue de la remarquable bibliothèque, à laquelle présidait sûrement un esprit avisé... Hélas! tout est anéanti. Mais tout cela renaîtra de ses cendres. On se dispute même l'honneur de posséder le séminaire ressuscité! Qu'importe où l'on aille: là ou ailleurs, sur les bords du Richelieu, la maison fondée en 1853 par feu le Grand-Vicaire Crevier doit revivre pour l'honneur de la patrie et pour la joie de l'Eglise!

\* \* \*

Un autre incendie, qui, celui-là, a fait verser des flots d'encre à nos "reporters" en veine de sensation, c'est celui, désormais fameux dans l'histoire de notre ville, de l'école protestante d'Hochelega, coin des rues Préfontaine et Sainte-Catherine, en plein cœur de jour, à 2 heures de l'après-midi, le mardi 26 février. Ce

fut terrible et ce fut navrant. Neuf garçons et huit fillettes, avec la directrice de l'école Mlle Maxwell, périrent dans les flammes. On a porté aux nues l'héroïsme de l'institutrice morte en voulant sauver ses enfants et on a parlé de lui élever un monument public. C'était peut-être manquer de mesure. Tant d'événements se sont passés dans l'histoire de Montréal et tant de héros et d'héroïnes ont honoré nos annales, qui attendent encore un monument commémoratif, que, surtout après le résultat connu de l'enquête, qui faisait voir sous un jour moins extraordinaire la conduite de l'infortunée institutrice, on a été content de lire dans "La Presse" ces deux alinéas, émanés de la direction, qui remettent bien les choses au point :

"La Presse" n'a fait que son devoir en exaltant le dévouement de mademoiselle Maxwell ; elle a, aussi, le devoir de représenter aux autorités civiques qu'un corps public est dépourvu de sentiment. Le monument qu'on veut élever à mademoiselle Maxwell doit être entièrement dû à des contributions privées. Si l'on ouvre la porte à un concours officiel pour un témoignage qui fait plus appel au cœur qu'à la raison, nul ne pourra plus fixer le point où il faudra s'arrêter.

Il y a dans l'existence de notre cité, l'ancienne Ville-Marie, une foule d'actes héroïques bien reconnus, bien enregistrés, par la chronique, mais non remémorés. Ce serait grand ouvrage, aujourd'hui, que de les mettre en relief. Ce pauvre Dollard qui, au prix de sa vie, sauva Montréal contre la terrible surprise des Iroquois, n'a pas encore, ici, sa moindre statue. C'est pour ne pas parler de cela, ni des grands hommes dont Montréal a profité, Lafontaine, Cartier, John Young, qu'il ne faut pas s'attacher à des choses courantes dont on s'émeut avec raison, mais qui n'ont pas la valeur des grands événements trop négligés.

D'ailleurs, l'enthousiasme de plusieurs — parmi nos compatriotes — pourrait s'échauffer pour de plus justes motifs ! On n'a pas parlé de monuments à élever et on a davantage ménagé les télégrammes lorsque, dans un incendie tout semblable, au couvent de Sainte-Genève, une modeste religieuse, sœur Adjutor (née Girardin) périsait, elle aussi, victime de son dévouement, il y a deux ans. Nous pourrions apprendre des Anglais eux-mêmes que "charity begins at home."

La commission des écoles protestantes vient de décider que la future école, qu'on va construire à la place de l'école incendiée, s'appellera "Sarah Maxwell memorial school." Cela c'est plus raisonnable.

\* \* \*

Le célèbre Père Monsabré, qui, pendant près de vingt ans, a prêché avec un si constant succès la station quadragésimale à

Notre-Dame de Paris, vient de mourir au Hâvre, le 22 février dernier. Il est mort hors de son couvent, d'où la persécution l'avait chassé comme tant d'autres, à 79 ans d'âge et après 50 ans de vie religieuse, d'un cancer à l'estomac qui a fait un martyr des derniers jours de sa vie. C'est en 1869 — et surtout après la guerre en 1872, qu'il avait recueilli, dans la chaire de Notre-Dame, la succession des Lacordaire, des Ravignan et des Félix. Il traita jusqu'en 1890 de "l'Exposition du dogme catholique." Il le fit avec une incomparable maîtrise. C'est la Somme de saint Thomas, son illustre frère aîné de la grande famille dominicaine, qu'il traduisait, en une langue qu'il connaissait superbement et qu'il maniait magnifiquement, sans oublier jamais de tenir compte, suivant sa propre expression, "des légitimes exigences de l'esprit moderne et des découvertes de la science." Les œuvres du Père Monsabré sont pour un chrétien instruit, surtout pour un prêtre, l'une des mines les plus précieuses à exploiter. Les matériaux y abondent, d'où jaillissent la lumière qui éclaire et la chaleur qui vivifie.

\* \* \*

Une autre mort, qui crée un grand vide au Canada et même par delà les frontières de notre pays, c'est celle du Docteur Hingston, survenue à Montréal le 19 février. Sir William Hingston, on l'a justement écrit, "fut l'orgueil de la profession médicale, l'honneur de son pays et la consolation de l'Eglise." Nous n'osons pas insister sur ses mérites. Ils sont dans toutes les mémoires, et, nos revues comme nos journaux en ont longuement et fort élogieusement parlé. Nous voulons simplement rappeler à nos confrères le souvenir sympathique de ce beau et vénérable vieillard, qu'un si grand nombre ont connu à son bureau de consultation, au grand séminaire de la montagne, à Montréal. On imagine facilement le voir, se tenant très droit, l'œil profond, la parole brève, mais, dans l'ensemble, si bienveillant et si digne. Je l'ai revu hélas ! couché dans son cercueil. Sa belle tête blanche reposait sur le coussin, comme pour dormir. On aurait volontiers pensé qu'il allait ouvrir les yeux et s'animer ! A 78 ans, il était si rose et si jeune, et, dans sa longue carrière, il avait guéri tant de gens et prolongé tant de vies !

Mais non, les illustres et les savants, comme les plus humbles et les moins connus, doivent s'incliner devant l'inéluctable loi !

\*\*\*

Avec le Révérend Père Monsabré et Sir William Hingston, nous avons à inscrire, ce mois-ci, sur notre liste funèbre, les confrères dont les noms suivent:

M. l'abbé N.-Azarie Dugas, curé de Maisonneuve, décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 27 février, à 51 ans;

M. l'abbé Maxime Laporte, ancien curé de Saint-Urbain, décédé à Valleyfield, le 28 février, à 65 ans;

M. l'abbé J.-Martial Dubé, curé de Notre-Dame de Buckland, décédé sur sa paroisse, le 1er mars, à 36 ans;

Le R. P. Doherty, des Jésuites, décédé subitement, le 3 mars, au Collège Sainte-Marie à Montréal, à 63 ans.

Que les uns et les autres reposent en paix: requiescant in pace!

*L'abbé Elie J. Auclair*



## Le dogme de l'enfer

(Suite)

6<sup>e</sup> OBJECTION. — Dieu n'est-il pas par nature un Père trop tendre pour condamner l'homme à l'enfer? Quelle est la mère qui jetterait dans le feu son petit garçon pour une désobéissance d'étourdi?

L'homme ne porterait jamais une sentence semblable, à plus forte raison, Dieu ne la portera pas. "Dieu est père, dit Jean Reynaud (2), plus encore qu'il n'est roi. Vous l'outragez implicitement, en permettant à l'homme de sentir plus de clémence et de mansuétude dans sa propre nature que vous ne lui en découvrez dans celle de l'Être infini."

A proprement parler et indépendamment de l'ordre surnaturel que les incroyants rejettent, Dieu n'est pas notre Père, mais notre Créateur. Les chrétiens seuls sont ses enfants d'adoption.

On ne peut assimiler le tribunal de Dieu à celui des hommes, sans comparer des situations disparates. A Dieu seul la sentence définitive: *mihi vindicta*.

La culpabilité propre de l'homme fait tort à l'impartialité de ses décisions. Il ne peut, comme Dieu, scruter les intentions, peser la gravité de chaque faute, en apprécier les motifs et en mesurer les conséquences.

Tant qu'il vit, le pécheur a la faculté de rentrer en grâces avec Dieu. Mais, après la mort, quel serait le jugement de la justice humaine, si elle avait l'intuition immédiate de la perversité foncière d'un esprit obstinément rebelle à Dieu ?

Il ne faut pas oublier qu'en Dieu, la justice et le sentiment de son autorité souveraine pénètrent et règlent tous ses autres attributs. Ici-bas, c'est le règne de la bonté : après la mort, c'est l'heure de la justice.

Une mère, dit-on, ne jetterait pas son enfant dans le feu pour une désobéissance d'étourdi.

La clémence de Dieu est plus grande encore : il ne jette personne dans le feu.

Mais pourrait-on accuser de cruauté une mère dont le fils, s'échappant par force de ses bras, courrait malgré elle et malgré ses

(1) A. NICOLAS: *L'art de croire*, t. I, p. 263.

(2) *Terre et Ciel*, p. 382.

cris, se jeter dans le feu ? Dieu ne jette personne en enfer ; sa perte est son œuvre et comme crime et comme châtement : *Perditio tua ex te*. Le péché proprement dit, qu'est-il en réalité, sinon la séparation de l'âme d'avec Dieu ? Est-ce Dieu qui se sépare de l'âme ? Non. Les esprits ne sont unis que par l'intelligence et la volonté. Or, c'est l'âme elle-même qui, par une pensée opposée à la pensée infinie et par une volonté contraire à la volonté essentiellement ordonnée, se sépare de Dieu. La pensée et le sentiment, ces deux ailes qui devaient porter l'âme vers l'Être infini pour l'unir à lui, l'âme les a déployées pour s'en éloigner à jamais. Aux avances multipliées de son Créateur, le pécheur a répondu par ses multiples refus. L'amour divin, se voyant sans cesse rebuté et outragé, abandonne ce monstre d'inoratitude à son sens révoqué. C'est alors seulement que la séparation devient irrévoquée. Qui donc a voulu cette séparation ? C'est l'âme elle-même. Mais l'enfer n'est autre chose qu'une séparation éternelle d'avec Dieu, il est donc rigoureusement vrai de dire que l'enfer, c'est le péché et que, par conséquent, le pécheur creuse lui-même son enfer.

Le cœur de l'homme, par une indulgence excessive parce qu'elle est intéressée, n'est pas satisfait encore. " Je ne puis croire, dit M. Farrar (1), que Dieu abandonne une créature après l'avoir tant aimée."

Cet abandon suprême s'impose non seulement à la justice et à la sagesse, mais à la sainteté de Dieu. L'Être infiniment saint éprouve une répulsion infinie pour la corruption que produit dans l'âme le péché *mortel*, et, quand il rejette loin de lui l'Être foncièrement corrompu, gardons-nous d'accuser sa bonté.

Considérez et admirez l'amour de la mère pour son enfant. L'enfant est au berceau. Oh ! sa mère ne l'oubliera pas. Quelle vigilance ! quelle délicatesse ! L'enfant a grandi, il est loin du foyer paternel : le cœur de la mère le suit partout. Mais, hélas ! cet enfant chéri est étendu sur un lit de douleur. La mère est là. Elle néglige tout pour s'occuper du cher malade. Elle ne dort plus. À peine prend-elle quelque nourriture, sans jamais perdre de vue l'objet de son amour qu'elle dispute à la mort. La mort s'avance à grands pas. Les angoisses de la mère sont indicibles et cependant elle garde l'espérance. Et quand la mort est venue frapper sa victime, on voit encore la mère pressant son enfant sur

(1) *Eternelle espérance.*

son cœur et déposant sur ses lèvres des baisers brûlants d'amour. Elle ne peut croire au trépas ou, du moins, elle espère le rendre à la vie.

Pauvre mère! . . . Quelques heures se passent et on est obligé de couvrir d'un voile le visage de ce cadavre. Et demain, la mère elle-même, dont le dévouement est si sublime et l'affection si tendre, demandera qu'on fasse disparaître de ses yeux ce cadavre en proie déjà à la décomposition. Qui donc aurait le triste courage de taxer de cruauté la conduite de cette mère ?

C'est ainsi que Dieu agit à l'égard du pécheur. Le péché *mortel*, comme son nom l'indique, donne la mort à l'âme, et l'effet le plus terrible de cette mort spirituelle, c'est la corruption.

Plus une nature est élevée, plus affreuse est sa corruption : *Corruptio optimi pessima*.

Personne ne l'ignore. Un végétal en décomposition inspire moins d'horreur que la brute. La corruption de la brute est, à son tour, moins horrible que celle d'un cadavre humain, parce que le corps de l'homme est supérieur encore à celui de la bête. Que dire donc de la corruption d'une âme ! Or, Dieu voit l'âme pécheresse et impénitente dans tous ses replis et il la voit dans toute sa laideur et sa corruption.

Voilà pourquoi Dieu la rejette : "*Retirez-vous de moi.*" Et, comme le pécheur a délibérément et obstinément outragé une personne d'une dignité infinie, son châtement sera également illimité, du moins quant à la durée.

On ne saurait donc sans injustice accuser la bonté divine. "*Dieu veut que tous les hommes soient sauvés* (1)" et, dans ce but, "*il a livré son Fils pour nous tous* (2)." Ce qui le prouve encore ce sont les bienfaits qu'il accorde à tous sans exception, les promesses qu'il fait aux pécheurs, le châtement dont il les menace, les remords qu'il leur inspire, la patience avec laquelle il les souffre et dont les incrédules se scandalisent.

Mais il ne peut nous sauver sans que nous cessions de marcher dans la voie qui conduit à la damnation. Prétendre l'obliger de sacrifier sa justice à notre mauvais vouloir, c'est oublier qu'il ne peut être bon sans être ennemi du mal ; qu'il ne peut être ennemi du mal sans le combattre ; qu'il ne peut le combattre qu'en le punissant. C'est l'enseignement de la raison elle-même parlant par la bouche des plus grands génies dont s'honore l'humanité.

(1) 1 Tim., II, 4.

(2) Rom., VIII, 32.



“ Dieu n'est l'auteur du bien, dit Tertullien, qu'autant qu'il l'exige; il n'est étranger au mal qu'autant qu'il en est l'ennemi; il n'en est l'ennemi qu'autant qu'il le combat; il ne le combat qu'autant qu'il le punit. C'est ainsi que Dieu est tout bon, puisqu'il est tout pour le bien. Les maux de châtement ne sont des maux que pour ceux qui les subissent; mais en eux-mêmes ce ne sont que des biens, parce que ce sont des maux justes, des maux garantissant la vertu et effrayant le crime, et, à ce point de vue, ils sont tout à fait dignes de Dieu (1).”

“ La bonté parfaite de Dieu, dit saint Thomas, ne peut laisser aucun désordre dans les êtres. Au sein de la nature, le mal fait parti d'un ordre excellent. Les actes humains ainsi que les phénomènes de la nature, tout est soumis à la divine Providence. Le mal contenu dans les actes humains doit donc rentrer dans l'ordre du bien. C'est par le châtement que les excès rentrent dans l'ordre de la justice (2).”

7<sup>e</sup> OBJECTION. — Pourquoi Dieu crée-t-il des âmes dont il prévoit la damnation éternelle? Pourquoi ne les laisse-t-il pas dans le néant? Que penser d'un gouvernement providentiel sous lequel peuvent se produire de tels désastres que la perte irrémédiable de tant d'âmes? Est-ce que Dieu ne doit pas à ses attributs de ne pas créer des esprits dont il prévoit des actes coupables, dignes de l'enfer? Quand il s'agit d'âmes immortelles, dit M. Carrau (3), Dieu n'a pas le droit de sacrifier avec indifférence les pures aux meilleures, et s'il a pu prévoir que le plus grand nombre des volontés libres, succombant dans l'épreuve, deviendrait la proie d'un malheur éternel, la conscience demande pourquoi la pitié souveraine n'a pas tout au moins refusé le funeste bienfait de l'existence aux déshérités du genre humain.”

Je réponds d'abord qu'il n'est pas démontré que “ le plus grand nombre devienne la proie d'un malheur éternel.” Dieu ne sacrifie personne.

L'impénitent avorte totalement par l'acte final de mauvais vouloir qui clôt la série de ses actions méritoires en même temps que la mort brise l'union de son âme et de son corps. Qu'un individu s'arrache les yeux, aura-t-il le droit de se plaindre?

L'enfer est une récompense du crime, qu'il fait rentrer dans la mort brise l'union de son âme et de son corps. Qu'un individu

(1) *Cont. Marc.*, l. II, c. 13 et 14.

(2) *Sum. contra Gentes*, l. III, c. 140.

(3) *La philosophie religieuse en Angleterre*, p. 57.

infiniment préférable au désordre, et l'enfer infiniment préférable au mal moral. L'enfer a un rang dans la hiérarchie de l'être, le mal moral est au-dessous du néant.

Par conséquent, si, sans manquer de bonté, Dieu a pu créer les hommes qu'il prévoyait devoir tomber dans le péché, mal essentiellement désordonné, à plus forte raison a-t-il pu sans manquer de pitié créer les hommes qu'il prévoyait devoir tomber en enfer, mal physique très justement ordonné pour ramener à l'ordre le mal moral.

Un Dieu infiniment bon, dit-on, se serait plutôt abstenu de créer des êtres qu'il a prévu devoir naître dans les pleurs, vivre dans les travaux, mourir dans de cruelles angoisses ? Un mal temporel est moins qu'un mal éternel, mais si l'idée d'un Dieu infiniment bon exclut celle d'un malheur éternel, elle exclut aussi celle d'un malheur temporel, puisque, d'après le même principe, un Dieu qui exclut hors de lui jusqu'à la plus petite douleur, même l'égratignure d'une épingle, est encore meilleur que celui qui ne l'exclut pas.

Or, l'idée d'un Dieu infiniment bon, en nous montrant qu'il n'y a en lui ni mal moral ni mal naturel, est loin d'exclure le dogme des peines telles que la mort, les maladies, la peste, la guerre, etc. Donc, elle n'exclut pas davantage la dogme des peines éternelles.

Mais Dieu ne pouvait-il pas ne choisir que des bons pour en composer le genre humain ?

— Remarquons d'abord que si, en vertu de ses perfections, Dieu ne pouvait créer aucun esprit dont il prévoit l'impénitence finale, tous les esprits créés seront infailliblement certains de leur bonheur éternel. Et, dans ce cas, plus de morale, car la seule existence contiendrait la légitimation anticipée de tous les excès.

“Demander que les méchants soient supprimés, dit excellemment le R. P. de Bonniot, c'est demander que l'ordre naturel de l'évolution spécifique du genre humain soit supprimé ou profondément troublé, c'est-à-dire une chose impossible au sens de l'hypothèse. Dieu aurait pu ne pas créer notre genre humain ; mais le créant, il n'a pas pu le créer autre qu'il n'est : retoucher son plan, c'est le détruire (1).”

En effet, chacun des hommes est un anneau d'une chaîne remontant au premier homme : il descend d'une série d'ancêtres, et un grand nombre deviennent à leur tour, les ancêtres d'une série de

(1) *Le Problème du mal*, p. 209.

descendants. Or un scélérat peut être le père d'un saint et un saint le père d'un scélérat. Dans le champ de l'humanité, l'ivraie naît du froment, comme le froment naît de l'ivraie.

On ne peut toucher à l'ivraie sans toucher au froment, ni arracher l'une sans les arracher tous les deux. Pourquoi ? Parce que Dieu a créé le genre humain, c'est-à-dire le premier couple avec la faculté et l'ordre de se reproduire. Les descendants des premiers parents sont donc le fruit de décrets humains, moyennant le concours efficace des lois générales de l'évolution vitale dans le règne animal. Sans doute Dieu crée l'âme, mais cette création est subordonnée au fait humain et libre de la génération et la formation du corps appelle infailliblement la présence de l'âme.

Toutefois, comme l'amour s'adresse de personne à personne, l'amour du Créateur pour les hommes ne s'arrête pas à l'espèce, mais atteint la personne individuelle, pour l'appeler à l'existence par son nom propre. On peut comparer les hommes à des nageurs dont le corps est plongé dans un flot mobile et dont la tête, s'élevant au-dessus des eaux, respire dans une atmosphère immobile. Ainsi le Créateur conduit tous les hommes en dirigeant le cours du fleuve générateur qui les entraîne, mais son doigt s'applique immédiatement sur chaque front et à chacun il peut dire : *Je t'ai aimé d'un éternel amour* (1).

D'après le plan divin, les hommes ne forment qu'un seul tout dont les parties sont solidaires. Les bons et les mauvais descendent les uns des autres. Dieu ne pouvait supprimer ou conserver les uns sans supprimer ou conserver les autres.

Assurément, il n'aurait pas créé notre genre humain, s'il n'avait dû renfermer que des scélérats. Mais, supposé l'existence d'un seul juste, ce juste ne pouvait être sacrifié au nombre et à la malice des méchants.

Convenait-il à la justice, inséparable de la bonté, que les bons fussent privés d'un bien, l'existence, dont les méchants devaient abuser ? Suivant l'ordre de sa sagesse, Dieu créera quand même notre genre humain, car, ce n'est pas dans la perversité de ses créatures qu'il puise la règle de ses desseins, c'est uniquement dans sa bonté. Haïr le mal, c'est aimer le bien. Le bon Dieu laisse subsister le mal à côté du bien comme le bon père de famille laisse l'ivraie à côté du froment, de peur qu'en arrachant l'ivraie, on ne déracine en même temps le froment (2).

(1) Jérém., xxxi, 3.

(2) S. Matth., xiii, 24-30.

8<sup>e</sup> OBJECTION. — C'est en usant de la liberté que la créature se met dans l'état de péché qui est le pire de tous. Pourquoi la donner à l'homme qui doit en abuser? "Il n'y a pas de bon père de famille, dit Diderot, qui voulût ressembler à notre Père céleste." Aurait-il le courage de mettre un coutelas entre les mains de son enfant?

Quel bon père de famille que celui qui pour empêcher son fils de se tuer, s'empresserait de lui tordre le cou! Sans la liberté l'homme ne serait plus: raison et libre arbitre sont essentiellement unis. La volonté est constituée indépendante, par cela seul qu'elle est dans un sujet dont l'intelligence s'élève jusqu'à l'universel et comme à son objet propre. Oter à l'homme sa liberté, c'est lui ôter sa nature d'homme: c'est pis que de le tuer, c'est l'empêcher d'être.

La nature spirituelle implique la volonté, la volonté implique la liberté, et la volonté finie implique la possibilité de la défaillance.

La possibilité du péché, ordinaire de la création des êtres libres c'est-à-dire des esprits, est donc la condition de la supériorité de notre nature et de notre félicité. Comme la vertu ne fleurit que sur la liberté, la liberté est le don de choix que l'homme a reçu de Dieu: il est, par elle, le souverain de sa vie personnelle constituée par ses déterminations, comme Dieu est le souverain des phénomènes de l'univers.

Dieu n'est pas tenu de nous ôter la liberté qui est pour nous le plus précieux des dons naturels.

La possibilité de pécher, fondée sur l'existence d'un être fini, sur la liberté, sur la loi morale, ne révèle-t-elle pas la bonté de Dieu? Dieu ne pourrait-il créer des natures libres? N'est-ce pas sur sa propre bonté, plutôt que sur le mauvais vouloir de quelques-unes de ses créatures, que Dieu doit régler sa conduite? La malice de la créature doit-elle l'emporter sur la bonté de Celui qui est absolument indépendant?

"Murmurer de ce que Dieu n'empêche pas l'homme de faire le mal, dit J.-J. Rousseau (1), c'est murmurer de ce qu'il l'a fait d'une nature excellente, de ce qu'il a mis à ses actions la moralité qui les ennoblit, de ce qu'il lui donna droit à la vertu. Que pouvait de plus en notre faveur la puissance divine? Pouvait-elle mettre de la contradiction dans notre nature et donner le prix d'avoir bien fait à qui n'eût pas le pouvoir de mal faire? Quoi! Pour empêcher l'homme d'être méchant, fallait-il le borner à l'instinct et le faire bête?

(1) *Emile*, liv. iv, ch. 61.

Il ne faut pas, d'ailleurs, que l'innocent paie pour le coupable. Or, la suppression de la liberté est la suppression de êtres libres, des bons comme des mauvais.

“ Blasphémer contre Dieu, dit Donosa Cortès (1), parce qu'il a fait l'enfer, c'est blasphémer contre Dieu parce qu'il a fait le ciel, et se plaindre de ce qu'il nous a laissé la liberté de nous perdre, c'est se plaindre de ce qu'il nous a donné le moyen de nous sauver.”

La faculté de se sauver suppose nécessairement la faculté de se perdre, et le ciel non moins nécessairement suppose l'enfer.

Dira-t-on que le temps de cette vie n suffit pas au plein exercice d'une liberté dont les résultats doivent être éternels ? — C'est au Seigneur qui nous impose l'épreuve d'en fixer la durée.

L'épreuve terrestre met en face du pécheur le bien comme le mal, le ciel et l'enfer, il peut choisir; et c'est de propos délibéré que, pour quelques bagatelles, il rejette l'amitié de Dieu.

On peut toujours être prêt à comparaître devant le Juge suprême et le temps n'est pas nécessaire pour éviter la damnation éternelle. Un domestique renvoyé pour abus de confiance peut-il s'excuser et dire que le temps lui a manqué pour être honnête ? Il en est de même de nous viv-à-vis de Dieu.

“ D'ailleurs, que l'épreuve dure peu n'est-ce pas un immense avantage pour un combattant, qui a dans ses mains le prix de la victoire ? N'est-il pas heureux, celui qui, au lieu d'entrevoir une lutte se prolongeant à travers les siècles, sait qu'à le vouloir il triomphera en un instant, et se sent soutenu, dans ce rapide effort, par la double perspective d'un bonheur infini à conquérir, d'un enfer éternel à éviter (2).”

(1) *Essai sur le Catholicisme*, l. II, t. III, p. 182.

(2) P. F. TOURNEBIZE: *Etudes religieuses*, 15 mai 1894, t. LXII, p. 42.



## Marie sur le Calvaire.

*Marie sur le Calvaire, en qualité de Corédemptrice.*

“ Marie a coopéré à notre salut, d’abord et surtout comme Mère de Dieu, en nous donnant Jésus-Christ, l’Agneau de Dieu, immolé pour le salut du monde; puis, en offrant pour nous, et ses prières si ferventes, et ses œuvres si généreusement acceptées, et tous les actes de sa sainte vie, accomplis en union avec le Sauveur, qui a daigné en faire sa *coopératrice* dans l’œuvre de notre rédemption, l’associant non seulement à la *préparation*, mais encore à l’*exécution* de ce grand ouvrage et à l’*application* des mérites dont il est la source.”

“ En disant que Marie a coopéré à la *préparation* de notre rédemption, nous voulons dire que Marie a été, comme son divin Fils, promise aux patriarches, louée par les prophètes, attendue par les anciens justes et qu’elle a été, selon le mot de saint Bernard, en union avec son Fils, “ l’affaire incessante des siècles.”

“ Nous disons, de plus, qu’elle a coopéré à l’*exécution* de notre rédemption, aux travaux, aux souffrances de Jésus-Christ et à tous les mystères de sa sainte vie. C’est ainsi qu’elle a partagé son dénuement et son abandon à Bethléem, ses dangers en Égypte, l’obscurité de sa vie cachée à Nazareth, les persécutions de sa vie publique, les douleurs de sa passion, son agonie et sa mort sur la croix. Mais c’est surtout au Calvaire, que la volonté de Marie s’unit étroitement à celle du Sauveur. Là, tandis que ce divin Agneau s’immole de plein gré pour notre salut, Marie, debout au pied de sa croix, le sacrifie à la même fin; tandis que Jésus-Christ porte la peine de nos crimes sur son corps, Marie la porte dans son cœur; et, “ joignant une douleur commune, dit saint Augustin, ils offrent un même sacrifice, l’un l’arrosant du sang de sa chair, l’autre du sang de son cœur.”

Ce n’est pas tout: “ Marie a encore coopéré à l’*application* des fruits de notre rédemption. C’est-à-dire que l’inépuisable trésor de mérites que le Sauveur a acquis par ses travaux et par sa mort, est entre les mains de Marie, qui l’applique, chaque jour, par sa puissante médiation auprès de Dieu.”

Et certes, “ il était convenable que Marie contribuât ” de cette

triple manière, "à la rédemption du monde." "Oui, nous dit saint Irénée (*Contra hæres.*, I. V, c. XIX) il fallait que le genre humain, voué à la mort par une vierge, fût aussi délivré par une vierge." Tertullien (*de Carne Christi*, n° 17) ajoute: "Il était nécessaire que ce qui avait été perdu par la femme fût ramené au salut par la femme." Et saint Augustin nous dit à son tour: "Par une femme la mort, par une femme la vie; par Eve la ruine, par Marie le salut" (*de symb. ad catech.*, serm. 3, c. 7).

Donc, bénissons Dieu et glorifions son saint Nom, de ce qu'il a ainsi voulu, par un dessein plein d'amour et de condescendance, associer à son Fils bien-aimé, Jésus-Christ, dans l'œuvre sublime de la Rédemption, une simple créature comme nous, la Vierge Marie, notre sœur bien-aimée; et remercions Marie elle-même de s'être dévouée, avec tant de courage et de charité, à la réparation de la gloire de son Créateur et au salut éternel de ses frères. Disons-lui, avec admiration et reconnaissance, mieux encore que les Israélites à Judith, qui n'était que sa figure prophétique: "*Béni soit le Seigneur, créateur du ciel et de la terre, qui vous a choisie pour terrasser le chef de nos ennemis! Car il a rendu votre nom célèbre dans tout l'univers, et vos louanges ne s'éteindront jamais sur les lèvres des hommes, parce que, voyant les angoisses et les malheurs de votre race, vous n'avez pas craint d'exposer votre vie et, pour empêcher notre ruine, vous vous êtes présentée devant Dieu comme notre avocate.*" (Judith, XIII, 25.)

*Marie sur le Calvaire, comme notre mère.*

Nous n'en pouvons douter: oui, "Jésus-Christ nous a réellement donné Marie pour mère. Car, si cela n'était, on ne pourrait s'expliquer ni l'amour de Marie pour les hommes, ni l'amour si universel et si spontané des hommes pour Marie. D'ailleurs tous les théologiens enseignent que Jésus-Christ a eu dessein de nous donner Marie pour mère et qu'il nous l'a donnée en effet. Voici en quels termes un célèbre orateur contemporain s'est fait l'écho de cette croyance unanime: "Jésus-Christ, dit-il, ne s'est pas contenté de nous donner toutes ses grâces pour nous faire jouir d'une vie nouvelle; il ne s'est pas contenté enfin de se donner tout entier à nous, de donner son sang et sa vie pour nous racheter et pour nous sauver. Afin que notre rédemption fût sous tous les rapports abondante, pour rendre intime et parfaite notre union à Dieu, pour que l'échange de tout ce qu'il avait contre tout ce qui était

à nous fût complet et entier, il nous transmet encore ses droits de fils, qui semblaient incommunicables, nous rendant en lui et avec lui les enfants d'un même père, qui est Dieu, et d'une même mère, qui est Marie." (P. VENTURA, *La Mère de Dieu, mère des hommes*, ch. VII, *passim*.)

Rappelons-nous ici, " par quelles paroles Jésus-Christ en croix nous a donnés pour enfants à Marie. Jésus-Christ dit à Marie, en parlant de saint Jean : *Femme, voilà votre fils*; et à saint Jean, en parlant de Marie : *Voilà votre mère*. C'est saint Jean (c. XIX, v, 25-28) qui nous a transmis le témoignage authentique de ce dernier don du Cœur de Jésus en faveur des hommes : "*Cependant la Mère de Jésus et la sœur de sa Mère, Marie, femme de Cléophas, et Marie-Madeleine se tenaient auprès de sa croix. Jésus ayant donc vu sa Mère, et près d'elle le disciple qu'il aimait (saint Jean), dit à sa Mère Femme, voilà votre fils; puis il dit au disciple Voilà votre Mère... Et depuis cette heure-là ce disciple la prit chez lui.*" et eut toujours pour elle le respect et le dévouement du meilleur des fils."

" Ainsi pour nous catholiques, l'origine de notre amour, de notre dévotion, de notre culte filial pour la Mère de Dieu... est consignée dans l'Évangile... Ce culte est parti du Calvaire; il a puisé dans le Sang du Sauveur assez de vie pour traverser les siècles... et il est devenu le signe distinctif des peuples restés fidèles à Jésus-Christ." (P. PETITALOT, *La Vierge Mère*, II, p. 209.)

" Ces paroles " de Jésus : *Voilà votre fils! Voilà votre mère*, " puissantes comme celles qui avaient tiré du néant le ciel et la terre, firent de l'apôtre saint Jean, et de nous tous en sa personne, les enfants adoptifs de Marie; elles donnèrent en même temps pour nous à Marie le cœur et les entrailles de la plus tendre des mères."

Mais est-il vrai que saint Jean nous représentait au pied de la croix? Oui, répondent les interprètes du texte sacré, et " dans la personne de cet apôtre, Marie nous adopta tous pour ses enfants." Écoutez, à ce sujet, l'éloquente parole de Bossuet : " Tous les autres disciples étant dispersés, la Providence n'a retenu près du Dieu mourant que Jean, le bien-aimé de son cœur. C'est l'unique, c'est le vrai fidèle; car celui-là est vraiment fidèle à Jésus qui suit Jésus jusqu'à la croix, et ainsi cet unique fidèle représente tous les fidèles. Par conséquent, lorsque Jésus-Christ, parlant à sa mère, lui dit que Jean était son fils, il lui donne, en la personne de Jésus, tous ses disciples et tous ses fidèles, tous les héritiers de la nou-



velle alliance et tous les enfants de la Croix. D'où vient qu'il l'appelle *femme* ; il veut dire femme par excellence, femme choisie singulièrement pour être la mère du peuple élu." (1er sermon sur la *Nativ. de la Très Sainte Vierge*, 2e point.)

Or, remarquons-le bien pour notre instruction, "deux choses surtout méritèrent à saint Jean cette inestimable faveur: sa *pureté* et sa *fidélité*. Seul de tous les disciples, saint Jean était vierge par état. Quoi d'étonnant dès lors qu'il soit entré plus avant que les autres dans la familiarité de son divin Maître? "*Celui qui aime la pureté*, dit l'Esprit-Saint (Prov. XXII, 11), *aura le roi* (du ciel) *pour ami*." A une admirable pureté de corps et de cœur, saint Jean a joint une rare fidélité dans l'épreuve. Pendant la Passion, alors que les autres apôtres fuient et se dispersent, il s'attache généreusement jusque sur le Calvaire. Jésus mourant a un trésor: à qui le donnera-t-il, sinon au plus fidèle?"

Enfin, considérons que "Marie a été faite en même temps la mère et comme la *médiatrice* du genre humain, "chargée d'appuyer de sa puissante intercession les prières de ses enfants, de leur obtenir des grâces plus abondantes par sa propre prière, et de leur transmettre tout ce que son divin Fils a pu *seul* leur mériter par l'effusion de son sang; car en devenant la mère des hommes, elle n'a point cessé d'être la mère de Jésus-Christ, et cette dernière maternité est la source de sa puissance, comme la première est la raison d'être de sa bonté." (L'abbé LESÈTRE, *N.-S. J.-C. dans son saint Evangile*, ch. VIII.) Mais ne l'oublions pas, si Marie est notre médiatrice auprès de Jésus, "c'est Jésus-Christ qui est "le seul médiateur entre Dieu et les hommes" (I Tim. II, 5), parce que seul il remplit les conditions nécessaires pour cette fonction. Dieu et homme tout ensemble, il tient, par les deux natures réunies en sa personne, aux deux parties qu'il faut réconcilier; comme homme, il peut s'humilier et souffrir, et, comme Dieu, donner une valeur infinie à ses humiliations et à ses souffrances."

Notre-Seigneur en instituant, au moment solennel de sa mort, sa Très Sainte Mère pour notre mère dans l'ordre de la grâce et du salut, lui mit au cœur, avec une perfection incomparable, tous les sentiments d'une vraie mère. Ah! prions-le avec ferveur, maintenant et toujours, de faire de nous-mêmes, à l'égard de cette Mère bénie, des enfants respectueux, reconnaissants, affectueux et dévoués.

## PIERROT FUGITIF

A M. PIERRE AUBINEAU.

Le docteur Potringus, après avoir exercé la médecine pendant une vingtaine d'années à Buzangois, son pays natal, avait fait un héritage, et l'an de grâce 1860, s'était retiré dans la paisible cité de Montbriant, où il s'occupait à tuer le temps, qui le lui rendait bien. Une vieille gouvernante soignait la maison du docteur, un bon jardinier soignait son jardin, ses rentes étaient régulièrement payées, il n'avait ni femme, ni enfant, une fort bonne santé, ses voisins l'honoraient, et l'Académie des sciences et des lettres de Montbriant l'avait nommé à l'unanimité son secrétaire perpétuel. C'était donc un homme fort heureux que le docteur Potringus, et chacun prenait plaisir à le voir passer dans les rues, sa canne à pomme d'or à la main, son chapeau à larges bords rejeté en arrière, et sa figure empreinte d'un mélange de satisfaction et d'inquiétude vague qui pouvait se traduire par ces mots : J'ai bien déjeuné, je dînerai de même, mais que diantre ferai-je d'ici là ?

L'état de l'atmosphère, ordinairement, décidait de l'emploi de la matinée du docteur. Si le temps était très beau, il allait se promener sous les ormes du Mail ; si le vent du nord soufflait, le docteur allait faire les cent pas le long de la façade de l'hôtel-de-ville, orienté au midi, et si la pluie ou la neige rendaient toute promenade désagréable, il allait s'asseoir au café du Lion-d'Or, et y jouait aux dominos, avec quelque oisif comme lui, soit un petit verre de cassis, soit un grog ou un pot de bière, en attendant l'heure du dîner. Quant aux soirées, il les passait régulièrement et successivement chez sept bonnes dames où les mêmes joueurs se retrouvant jouaient, depuis le premier janvier jusqu'à la Saint-Sylvestre, les mêmes parties de boston, de whist et de piquet, buvaient le même thé, et mangeaient les petits-fours et les brioches du même pâtissier. Afin d'éviter les querelles, personne dans ces cercles vertueux ne parlait politique, religion, art, ni littérature ; il était en outre convenu que des goûts et des couleurs il ne faut point discuter. Hormis cela, on pouvait dire les plus jolies choses du monde, et les nouvelles étaient bienvenues.

Or, un beau matin, qu'il ne faisait ni vent, ni pluie, ni soleil, un vrai temps de demoiselle, M. Potringus était sorti de chez lui à l'heure accoutumée, et prenait le plus long chemin pour aller au Mail, lorsque son attention fut attirée par des cris percants qui partaient d'une rue voisine de celle où il passait. Il marcha du côté d'où venait la voix, et, entrant dans une rue bordée par des murs de jardin et où ne s'élevait qu'une seule maison, il aperçut un petit garçon étendu par terre, tout échevelé, poussant des gémissements et des sanglots affreux. Le docteur courut à lui et lui demanda ce qu'il avait. L'enfant ne répondit que par des cris déchirants.

Ne voyant personne aux fenêtres, Potringus s'en alla frapper à la porte de l'unique maison de cette rue déserte.

Une vieille femme, grande maigre et d'un air revêché, vint ouvrir, et lui dit en tenant sa porte entre-bâillée :

— Que désirez-vous, monsieur ?

— Madame, fit le docteur, n'entendez-vous pas ce malheureux enfant qui crie sous vos fenêtres ?

— Si fait, monsieur, je l'entends bien. Il fait, Dieu merci, assez de bruit pour cela. Et après ?

— Mais, madame, il me semble que l'humanité vous fait un devoir de le secourir...

— Est-ce là tout ce vous aviez à me dire ?

— Mais... oui.

— Eh bien ! alors, laissez-moi tranquille et mêlez-vous de vos affaires.

Elle referma sa porte, et Potringus indigné s'écria :

— Femme cruelle et dénaturée ! le plus bel attribut de ton sexe est pourtant la compassion, mais tu ressembles plus à Tisiphone qu'à une simple mortelle !

Satisfait de ce mouvement oratoire, Potringus prit une prise de tabac, et s'approchant de l'enfant qui ne criait plus :

— Allons, mon petit, lui dit-il, tu vas pouvoir me répondre, puisque tu as fini de crier.

— J'ai pas fini, dit Pierrot, je m'ai reposé. Et il recommença ses hurlements lamentables.

Le docteur réfléchit un moment, et, se souvenant qu'il avait dans sa poche un certain talisman qui ouvre bien des portes et lève bien des consignes, il résolut d'en faire l'essai pour rendre la parole à Pierrot. Tirant de sa bourse une pièce de dix sous toute neuve, il dit au petit garçon :

— Tu vois ça ! c'est l'empereur. Je te le donnerai si tu me dis ce qui te fait crier ainsi.

L'enfant se calma, empocha l'empereur, et dit fort tranquillement :

— C'est ma tante qui m'a jeté par la fenêtre. Puis il recommença ses cris.

— Quelle furie infernale ! s'écria Potringus : Voyons, mon pauvre petit, essaie de te tenir debout. Peux-tu marcher ? Là, c'est cela. Les jambes sont intactes. Remue les bras : ils sont en bon état. Et la tête ? a-t-elle quelque contusion ? Elle n'a rien, absolument rien. Voyons, mon garçon, tu n'es pas bien malade ?

— Si ! cria le marmot, j'ai très mal et je vais mourir.

— Il a une lésion interne, c'est évident, se dit le docteur : le cas est grave. Allons, mon pauvre enfant, viens avec moi. Je te soignerai, je te donnerai de l'eau sucrée.

Au mot d'eau sucrée, Pierrot sourit, et le docteur lui prenant la main, l'emmena dans sa maison.

La gouvernante Toiniche était au marché. Le docteur donna de l'eau sucrée à son malade, et, tandis qu'il cherchait dans le buffet de la fleur d'oranger, Pierrot, d'une main leste, faisait passer dans ses poches le contenu du sucrier.

Potringus ne s'en aperçut point, et le faisant coucher sur un canapé, se mit à ausculter et à palper, selon toutes les règles de la science, le misérable Pierrot. Il ne put rien découvrir. L'enfant était fort bien portant, bien vêtu, gros et gras, et ne criait plus, bien qu'il assurât souffrir horriblement de partout.

Le docteur, n'y comprenant rien, engagea Pierrot à se reposer et à essayer de dormir.

— Mais, dit Pierrot, j'ai pas sommeil et j'ai faim.

Le docteur lui donna les premières provisions qui lui tombèrent sous la main, et put se convaincre que, si son protégé avait une lésion interne, elle n'avait en rien affecté l'estomac. Il se mit alors à chercher dans Hippocrate des renseignements sur les effets latents des chutes, dépôts, congestions cérébrales, luxations des vertèbres, etc., et il était tout absorbé dans le grec, quand Toiniche rentra du marché.

— Quel est ce mioche ? fit-elle en regardant de travers Pierrot qui, le bras plongé jusqu'au coude dans un grand pot de raisiné, achevait de se barbouiller jusqu'aux yeux.

Le docteur conta l'aventure à Toiniche.

— C'est-y pas une horreur ! s'écria-t-elle. Jeter un enfant par la fenêtre ! Comment s'appelle ta tante, mon petit ?

— C'est mamselle Moustageon, dit Pierrot.

— Mamselle Moustageon ! oh ! alors, rien ne m'étonne plus. Elle m'a battue dimanche à la grand'messe. C'est une furie que cette femme-là ! Si on a le malheur de toucher à sa chaise, elle vous apostrophe, fût-ce au milieu du sermon. Mais je ne savais pas qu'elle avait un neveu.

— Y a-t-il longtemps, mon petit, que tu demeures avec elle ?

— Il y a huit jours, dit Pierrot, que papa et maman sont partis pour Paris et qu'ils m'ont amené chez Tata Moustageon : mais j'y veux plus rester. Elle m'a fouetté plus de cent fois parce que son perroquet me mord et que son chat me griffe.

— Pauvre petite victime ! s'écria la sensible Toiniche ; je vais aller t'acheter des gâteaux, mon petit chou. Il faut que je retourne au marché, monsieur ; j'ai oublié de prendre les œufs que j'avais retenus à la Bertrande.

— Allez, Toiniche, les gâteaux sont inutiles, mais n'oubliez pas d'acheter une bouteille d'eau de Sedlitz et un grand emplâtre de poix de Bourgogne. Je crains une congestion ; prenez aussi un livre de farine de moutarde. Je veux purger et traiter cet enfant très énergiquement.

Pierrot fit la grimace, et Toiniche, pressée d'aller conter l'histoire à ses bonnes amies, partit comme le vent.

En une demi-heure la nouvelle fit le tour de la ville, et l'hôtesse du Lion-d'Or l'apprit d'une bonne âme qui venait d'en débiter la quinzième édition. Epouvantée des horribles détails de l'aventure, l'hôtesse mit son tartan jaune, courut chez le docteur, et sonna d'une main fiévreuse.

Potringus vint lui ouvrir et fut très surpris de la voir si pâle.

— Qu'avez-vous, ma chère dame, dit-il ; êtes-vous malade ?

— Non, monsieur, mais je suis saisie. L'enfant est-il mort ?

— Quel enfant ?

— Pardine, celui qu'on a jeté par la fenêtre.

— Oh ! il en réchappera, grâce à mes soins. Venez le voir.

Mais Pierrot avait disparu. Potringus et l'hôtesse le cherchèrent de la cave au grenier, dans la cour, au jardin, et n'en trouvèrent nulle trace.

— Pourvu qu'il ne soit pas tombé dans le puits ! dit le docteur.

Ils allèrent y voir. Le puits paraissait fort tranquille, les seaux aussi, et Minet dormait sur la margelle de l'air d'un chat qui dort depuis longtemps.

Un autre dormeur reposait au jardin : c'était un garçon jardinier qui avait oublié de fermer la porte de la ruelle par où il venait de brouetter du fumier ; il s'était caché pour dormir derrière un massif de thuyas. Le docteur ne le vit point et ne songea à la porte de la ruelle, étourdi qu'il était par le caquet de l'hôtesse. Celle-ci prit congé et se hâta d'aller raconter par la ville le nouvel épisode de l'histoire du fugitif.

Pendant ce temps, sur la place du marché, les conversations s'animaient de plus en plus, et les bonnets blancs allaient, venaient et s'agitaient comme une volée de pigeons.

— C'est une infamie ! s'écriait une marchande de poisson. Jamais on n'a vu pareille chose ! assassiner un enfant en plein jour ! Ah ! je me doutais bien que cette Moustageon ferait un mauvais coup ! Cette vieille avaricieuse ne m'a-t-elle pas dit, vendredi dernier, que j'écorchais le monde parce que je voulais lui vendre des harengs trois sous pièce, des harengs laités, s'il vous plaît, longs comme ça, et frais comme des roses !

— Oui, voilà comment se fait la police à Montbriant ! disait madame Fontaine, la laitière. Monsieur le commissaire, au lieu de nous tracasser quand nous coupons un peu le lait afin de le rendre moins lourd à l'estomac, ferait bien mieux de veiller à ce qu'on ne massacre pas les enfants, comme du temps du roi Hérode.

Un agent de police, qui rôdait par là, entendit ce propos séditieux, et verbalisa immédiatement.

Tout à coup on vit arriver sur la place du marché l'ingénieux Jacques, garçon de l'hôtel du Lion-d'Or.

— En voilà bien d'une autre ! s'écria-t-il ; cette méchante Moustageon est allée chez le docteur Potringus. Elle l'a trouvé qui pensait le petit malheureux à moitié mort, et, le lui arrachant des mains, elle l'a précipité dans le puits !

Des cris d'horreur s'élevèrent de toutes parts sur le marché. Les veaux, les ânes, les oies, les poulets, les dindons et les canards, se mirent à beugler, à braire, à piailler, à glousser et à verbaliser tous ensemble.

— Allons chez le commissaire ! s'écrièrent quelques voix. Et l'agent de police se mit à courir afin de prévenir son chef.

Le commissaire était fort occupé. Madame son épouse, se trouvant sans bonne, avait exigé qu'il l'aidât à faire ses confitures, et l'infortuné commissaire, affublé d'un tablier blanc, et les mains fort poissées, envoyait mentalement à tous les diables

l'inventeur de la gelée de groseille. Aussi accueillit-il avec empressement l'agent qui venait le délivrer, et, tandis que celui-ci lui faisait son rapport, le commissaire ôta son tablier, le roula, le lança sur le haut d'une armoire, et, ceignant son écharpe tricolore, reprit l'air de dignité qui convenait à ses fonctions.

A peine fut-il sorti de chez lui qu'il vit la foule qui venait le chercher, précédée par la foule qui criait à tue-tête. Se mettant à la tête du mouvement populaire, le commissaire marcha vers la demeure de la criminelle Moustageon.

Chemin faisant il rencontra le docteur :

— Venez avec moi, lui dit-il, vous serez témoin dans l'affaire.

— Quelle affaire ? fit Potringus ébahi.

Mais on arrivait devant la maison de mademoiselle Moustageon, et, au lieu de répondre, le commissaire y frappa à coups redoublés. Tels les roulements de la foudre annoncent aux mortels l'approche de Jupiter Tomant et glaçant d'effroi les coupables qu'il va punir.

Mademoiselle Moustageon vint ouvrir, et resta stupéfaite à la vue du commissaire en écharpe et de la foule indignée.

— Au nom de la loi, dit-il, je vous arrête.

— Hé ! pourquoi ? demanda mademoiselle Moustageon sans se déconcerter le moins du monde.

— Pour avoir assassiné votre neveu.

— Êtes-vous fou ? Je n'ai qu'un neveu, le voici.

Et, tirant Pierrot qui se cachait derrière ses jupes, elle le fit passer devant elle, et l'aimable enfant parut une serviette au cou, tenant d'une main un chiffon de pain, de l'autre une cuisse de poulet rôti qu'il mordait à belles dents.

— Ce n'est pas celui-là, dit le commissaire, je parle du neveu que vous avez jeté par la fenêtre ce matin.

Mademoiselle Moustageon éclata de rire.

— C'est vrai, dit-elle, il avait presque étranglé mon perroquet. Je l'ai mis à la porte en le jetant par la fenêtre, mais c'était celle du rez-de-chaussée, et je savais fort bien que le polisson reviendrait à l'heure du déjeuner. Vous êtes tous des jobards ; allez vous promener !

Et elle ferma sa porte au nez de toute la compagnie.

Mais le rédacteur du journal de la localité avait déjà pris des notes, et le crime était à l'imprimerie. Il parut le lendemain dans la *Sentinelle de Montbriant*, journal politique, agricole et littéraire, tout dévoué à la préfecture et au budget. L'article commençait ainsi :

“ Notre antique cité, que l'on dit si arriérée, ne laisse pas de produire de temps à autre quelques crimes dignes de rivaliser avec ces forfaits qu'enfante la corruption des Babylones modernes. Elle a été épouvantée hier matin par un de ces monstrueux attentats qui, etc., etc.”

A peine le journal eût-il paru, que mademoiselle Moustageon, avertie par de charitables voisines, courut au bureau de la *Sentinelle de Montbriant*, et fit un tel tintamarre que toute la rédaction s'enfuit. La plaignante, exaspérée, ne s'en tint pas là. Elle envoya un huissier, et le journal dut publier une rectification, et envoyer l'auteur de l'article faire ses excuses à la tante de Pierrot. Tout cela avait pris une semaine, la *Sentinelle de Montbriant* ne paraissant que le dimanche, et, dans l'intervalle, quelques journaux de Paris avaient reproduit aux faits divers l'épouvantable histoire. Le *Times*, la *Gazette du Nord*, et une douzaine de feuilles allemandes, espagnoles, italiennes et américaines la traduisirent en l'embellissant ; elle fit le tour du monde.

Elle le fait encore ; de temps à autre elle reparait à la troisième page des journaux qui aiment les actualités palpitantes.

C'est ainsi que l'on écrit l'histoire, et que tant de bonnes gens croient encore au cachot de Galilée, à l'arquebusade de Charles IX, aux effroyables crimes d'Alexandre VI : toutes choses aussi vraies que le meurtre de Pierrot fugitif.

JULIE LAVERGNE.

